



Réforme des évaluations HAS

Conduire l'auto-évaluation et engager une démarche qualité avec le logiciel Qualissiad

Les journées régionales organisées par l'Unassi, visent à permettre une meilleure compréhension des enjeux et conséquences opérationnelles pour les SSIAD des réformes majeures en cours.

Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Comment dès lors anticiper les changements à conduire en terme d'auto-évaluation, de démarche qualité et de gestion des risques ?

Programme

Présentation de la réforme et du nouveau dispositif d'évaluation

Références législatives et réglementaires.

- Le rythme des évaluations.
- HAS : Le cahier des charges applicables aux organismes chargés de l'évaluation des ESSMS.
- COFRAC : Norme EN ISO/IEC 17020 – Evaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection.

Présentation et analyse du nouveau référentiel HAS

- Les 3 chapitres structurant le référentiel d'évaluation : la personne, les professionnels, l'ESSMS.
- Les 9 thématiques, les 42 objectifs et les 157 critères d'évaluation.
- Les 129 critères génériques communs et les critères spécifiques applicables aux SSIAD.
- Les deux niveaux d'exigences des critères : les 139 critères du niveau standard attendu et les 18 critères dits « impératifs ».

- Focus et points de vigilance concernant les critères impératifs.
- Le manuel d'évaluation, les fiches critères et les fiches pratiques.
- La plateforme SYNAE, système d'information à la disposition des ESSMS et des organismes évaluateurs.
- Les 3 méthodes d'évaluation retenues : l'accompagné traceur, le traceur ciblé ou l'audit système.
- Système et grille de cotation des critères.
- Appréciation générale et note finale.
- Le rapport d'évaluation : contenu et diffusion.
- Rythme et calendrier actualisé des évaluations.
- Modalités et enjeux de l'auto-évaluation.

Conduire son auto-évaluation et préparer l'évaluation par l'organisme accrédité

L'auto-évaluation est une étape primordiale dans la préparation de la visite d'évaluation par les organismes accrédités. Elle permet de réaliser le diagnostic de ses points forts et de ses axes d'amélioration au regard du référentiel de la Haute Autorité de santé en vigueur et constitue un outil de management de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

La visite d'évaluation tient compte des résultats de la démarche d'amélioration continue de la qualité engagée par l'ESSMS pour apprécier la dynamique d'amélioration du service rendu.

Mettre en œuvre et pérenniser la démarche d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques

- Les enjeux du pilotage de la démarche**
Les liens entre la démarche d'amélioration, le projet de service, les rapports d'activité, l'auto-évaluation
- L'organisation du système qualité**
Rôle et positionnement des différents acteurs : Direction, Référent Qualité, Coqua, groupes de travail
La place des usagers.
- Les outils du système qualité**
Le référentiel HAS
Le guide Qualissiad
Le plan d'amélioration de la qualité (PAQ)
Les outils de suivi : Enquêtes de satisfaction, indicateurs d'évaluation.....

Présentation du guide Qualissiad : outil de pilotage et de management par la qualité

QUALISSIAD intègre le nouveau référentiel médico-social de l'HAS ainsi que les méthodes associées et permet donc de s'auto-évaluer pour préparer l'évaluation externe.

Les SSIAD pourront donc s'appuyer sur ce guide pour s'auto-évaluer et piloter leur démarche d'amélioration continue de la qualité. QUALISSIAD est un véritable atout pour l'auto-évaluation car il oblige à fournir tous les éléments de preuve pour une cotation objective des

différents critères du référentiel. Le guide permet également de générer un plan d'actions qui sert de base à la mise en œuvre et à l'animation de la démarche Qualité.

Les objectifs et fonctionnalités de Qualissiad :

- Réaliser l'auto-évaluation avec Qualissiad et préparer l'évaluation externe
- Produire à partir de l'auto-évaluation un Plan d'Amélioration Continue de la Qualité et de Gestion des Risques :
- À horizon de 5 ans en lien avec l'évaluation externe et l'évolution du projet de service du Ssiad
- Un PAQ opérationnel sur l'année considérée, prenant en compte les priorités de l'auto-évaluation. Ce plan opérationnel contient les objectifs priorisés, les résultats attendus, le calendrier de déploiement, l'identification des acteurs.
- Impulser une démarche collective et participative et engager une dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Journée animée par Laure Jouanin - Directrice générale d'A+EVAL, Déléguée à la Qualité et Gestion des Risques et Olivier Dupille évaluateur externe certifié Afnor